## CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le: 09/06/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE SAINTE-ANASTASIE

110 RUE DE L'HOTEL DE VILLE 30190 STE ANASTASIE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier: LSE23-83217

Identification échantillon : LSE2306-33244-1 Analyse demandée par : ARS DT DU GARD

N° Analyse : 00168420 N° Prélèvement : 00167068

Nature: Eau à la production

Point de Surveillance : LA FONTAINE DU BOUI Code PSV : 0000007778

Localisation exacte : LA FONTAINE DU BOUI
Dept et commune : 30 SAINTE-ANASTASIE

**Coordonnées GPS du point (x,y)** X : 43,9490168700 Y : 4,3175201200

UGE: 0110 - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE NIMES

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : AU Type Analyse : DIVER

Nom de l'exploitant : EAU DE NIMES METROPOLE - SEMN

(1) 1349 AVENUE JOLIOT CURIE

30000 NIMES

Nom de l'installation : SAINTE ANASTASIE Type : UDI Code : 000380

Prélèvement : Prélevé le 06/06/2023 à 14h09 Réception au laboratoire le 07/06/2023 à 03h00

Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BOUTAHAR Nadège

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Flaconnage CARSO-LSEHL

Traitement: CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 08/06/2023 à 14h27

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain Température de l'eau 30TEAU	20.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #

.../...

Motif du prélèvement : CS

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le: 09/06/2023

Identification échantillon: LSE2306-33244-1
Destinataire: MAIRIE DE SAINTE-ANASTASIE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	30PHTER	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5 9	#
Chlore total sur le terrain	30CL2TOT	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés									
Chlorure de vinyle	11CLVYL	0.56	μg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#

11CLVYL CHLORURE DE VINYLE (ARS11-2020)
30CL2TOT CHLORE TOTAL TERRAIN (ARS30-2020)

**30TEAU** TEAU TERRAIN (ARS30-2021) **30PHTER** PH TERRAIN (ARS30-2021)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Chlorure de vinyle

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres.

Sébastien GASPARD Responsable de laboratoire

